

SST - FORMATION INITIALE SST

Durée : 14 heures - 4 à 10 personnes



DESCRIPTIF / PROGRAMME :

PUBLIC

La formation s'adresse à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

DURÉE

La formation comprend **14 heures de face à face pédagogique** auxquelles il convient d'ajouter le cas échéant le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir liées aux risques spécifiques de l'entreprise ou de la branche d'activité.

EFFECTIF

La formation s'adresse à un groupe de **4 (minimum) à 10 (maximum)** personnes.

DURÉE DE VALIDITÉ

Le candidat qui obtient une évaluation favorable ce voit attribuer un certificat de **Sauveteur Secouriste du Travail d'une durée de validité de 24 mois.**

OBJECTIFS GÉNÉRAL

À l'issue d'une **Formation SST**, la personne doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s). Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation, et des procédures spécifiques de l'entreprise.



Notre société est certifiée :
ISO 9001 - ISO 13485 - NF S99-170

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

Domaine de compétence 1 - Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.

Domaine de compétence 2 - Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le scénario pédagogique comprend des **alternances de phase d'application, de démonstration et d'exposés.**